

## **RAPPORT FINANCIER 2018**

Pour la cinquième année consécutive, notre bonne santé financière est consolidée par la hausse régulière des entrées dans nos salles, l'engagement de nos salariés et de nos bénévoles, auquel s'ajoute les aides extérieures.

### **LES PRODUITS**

Le total des produits s'élève à 228 654 € pour 222 352 € en 2017 (+2.80%).

Les recettes de billetterie et les prestations extérieures représentent 57.28% des produits pour 130 973 €, soit une hausse de 10.19 %.

Puis, les subventions pour un montant de 50 565 €, soit 22.12% des produits :

- la subvention Art et Essai pour 31 382 €
- la subvention du département, selon la convention triennale, toujours pour 7 000 €
- les subventions des 14 communes qui nous soutiennent pour 7 054 €. A noter que cette année, comme l'an dernier, une somme de 1 528 € a été intégrée en contrepartie des avantages en nature de la commune de Lamastre (téléphone, photocopies)
- la subvention de la Capca pour 5 000 €
- et une petite subvention Orange pour 129 €

Pour les autres produits, soit 47 116 €, qui représentent les 20.60 % restant :

- subvention des contrats aidés de N Teyssier pour 5 060 €
- remboursement de salaires pour la formation de management de la Fémis de 2 473€
- remboursement de formation pour 9 900 €
- un montant de 2 694 € pour les adhésions, dons, produits financiers
- la quote part de la reprise des subventions d'investissement est de 26 989 €

### **LES CHARGES**

Le total des charges s'élèvent à 223 319 € pour 216 686 € en 2017 (+3%)

Les frais autour des films, pour 107 448 € représentent 48.11% des charges :

- les locations de films, affiches, ports et tracts pour un montant de 56 824 €
- auquel s'ajoutent les diverses cotisations et taxes professionnelles (TSA, Sacem et divers) soit 17 493 €.
- les 33 131 € restant comprennent les dépenses courantes de maintenance et hébergement informatique, locations espace co-working location de véhicule, salle Nodon ; assurances, animation, déplacements, et l'achat de petits matériels : onduleur, lampes, rehausseurs, ordinateur, lunettes....

Les frais d'animation de 7 272 € couvrent le programme Education à l'Image, les festivals Roman et Cinéma et Autour d'Elles, la soirée « dans les pas d'un marcheur aveugle » et les diverses actions autour des films.

Les frais de personnel passent de 76 302 € à 74 141 €.

Après déduction des aides de l'Etat au Contrat aidé et du remboursement de salaires pendant la formation, la dépense nette de personnel est de 66 608 €, soit 29.83% des charges.

Le bilan de compétence du contrat aidé pour Nadège de 1 800 € a été pris en charge entièrement.  
La formation FEMIS + frais de Moïse pour le management s'élève à 8 146€, remboursée à hauteur de 8 100€. Moïse a obtenu de superbes notes pour la présentation de son projet : 17 et 18 sur 20.

La dotation de l'exercice aux amortissements des dépenses d'investissements est de 31 747 €, charge ramenée à 4 758 € nets grâce à la quote-part des subventions correspondantes.

## **INVESTISSEMENTS ET TRESORERIE**

En investissement, une plateforme pour Chalencon a été comptabilisée pour 4 619 €.  
Les immobilisations, concernant du matériel très ancien, ont été « nettoyées » pour un montant de mise au rebut de 69 826 €, complètement amorties.  
La valeur des immobilisations après ce nettoyage est de 243 968 €.  
La valeur résiduelle des immobilisations après amortissements s'élève à 38 125 €

Au 31 Décembre 2018, le solde du compte au Crédit Agricole s'élève à 34 272€  
Le montant du livret A au Crédit Agricole s'élève à 79 505 €.  
Celui du Livret à la NEF s'élève à 50 113 €.

## **RESULTAT**

En conclusion, le compte de résultat de l'année 2018 présente un solde positif de 5 335 €, ce qui nous permet d'envisager notre nouveau projet de développement en toute sérénité .